AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Avis n° CS-2025-10

Avis du conseil scientifique n° 2025-10 relatif à la demande de régularisation d'une activité commerciale de promenades équestres de Mme Huard « Les chevaux de Violette ».

* Considérant l'article 13 du décret 2009-754 du 23 juin 2009 portant création de la Réserve Naturelle Nationale de la plaine des Maures (RNNPDM) relatif à la pratique de loisirs de nature non motorisés et à la découverte des milieux naturels ;

* Considérant l'arrêté préfectoral du 1 mars 2024 portant sur le renouvellement du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle Nationale et ses missions ;

* Considérant la demande d'autorisation déposée le 10/02/2025 par Mme Caroline Huard .

* Considérant que la pétitionnaire s'engage à délivrer durant chaque promenade équestre des messages sur la RNNPDM et la conservation de la flore et de la faune du lieu.

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable sous réserve du respect des préconisations suivantes :

- Respect de la réglementation générale et de celle de la RNNPDM.
- Respect des circuits co-élaborés avec la RNNPDM.
- La pétitionnaire s'engage à faire respecter les principes de la charte du randonneur.
- La pétitionnaire s'assurera que les préconisations relatives aux produits antiparasitaires utilisés pour le traitement des chevaux sont suivis (périodes printanières et estivales à éviter autant que possible) de façon à limiter les impacts sur l'entomofaune.
- La pétitionnaire s'engage à ne pas faire abreuver les chevaux dans les mares et ruisselets temporaires (habitats prioritaires de la directive européenne habitats faune flore) lorsque ceux-ci sont en eau.

- À la fin de chaque année, remise d'un bilan synthétique d'activité à la RNNPDM par la pétitionnaire : nombres de promenades, circuits effectués, effectifs accueillis, éventuels problèmes rencontrés, suggestion pour des améliorations, …. .

Avis rédigé sous la coordination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Scientifique le 16/06/2025

Marc Cheylan, Président du conseil scientifique
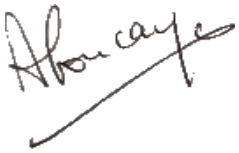
Annie Aboucaya, vice-présidente du conseil scientifique